



La sèche réplique de Philippe au Sénat

Au lendemain de la publication du rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur l'affaire Benalla, le Premier ministre est monté au créneau pour dénoncer une manœuvre politique.

PAR VALÉRIE HACOT
ET PAULINE THÉVENIAUD

MERCREDI SOIR, vers 21 heures, Edouard Philippe échange avec son équipe. Il faut répondre au rapport au vitriol que viennent de publier les sénateurs de la commission d'enquête sur l'affaire Benalla. Son agenda du lendemain est chargé. Une matinale vendredi ? Trop tard. Plus réactif qu'en juillet, le Premier ministre décide d'improviser une allocution sur le perron de Matignon. Son texte, il l'a écrit en moins de trois minutes, juste avant d'entrer en scène hier matin.

« La commission d'enquête du Sénat et le Sénat ont choisi de se livrer à une appréciation qui est, je crois, très politique. Je

n'en suis pas surpris, mais comme j'ai un attachement très vif et très grand au principe de séparation des pouvoirs, j'en suis un peu déçu », tance le chef du gouvernement.

L'ÉLYSÉE RESTE MURÉ DANS LE SILENCE

Le ton est donné, après les premières banderilles lancées dès mercredi par le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, et la ministre de la Justice, Nicole Belloubet. Elles annonçaient la tonalité à venir. L'intervention du Premier ministre achève de sonner la charge. A sa suite, c'est toute la majorité qui monte en rappel. La riposte est sèche, cinglante et assumée comme telle. Les rôles, eux,

sont ainsi répartis : l'Élysée reste muré dans le silence, Matignon monte au front. Et chacun n'en pense pas moins.

Au passage, Edouard Philippe plaide en faveur d'Alexis Kohler, qu'il connaît depuis leurs jeunes années à Sciences-po et qui l'a introduit en macronie. Les recommandations des sénateurs concernant le secrétaire général de l'Élysée ? « Incompréhensibles et souvent injustes car c'est un grand serviteur de l'Etat », défend le chef du gouvernement. Est-ce bien son rôle ? Il n'en fallait pas plus au chef de file des Républicains au Sénat, Bruno Retailleau, pour estimer que « l'exécutif donne le sentiment de perdre les pédales ».

« Ce n'est pas *ad hominem*, ce n'est pas contre le Sénat



lui-même, mais c'est une critique du travail de la commission, qui tape très fort et hors sujet », justifie Matignon, estimant faire « face à un peu de mauvaise foi ». De fait, au sommet de l'Etat, on se montre en retour plus prompt à dénoncer une « instrumentalisation politique » qu'à répondre... sur le fond.

« Ils ne sont pas juges. C'est

un rapport à connotation politique, tranche auprès du *Parisien* le ministre en charge des Relations avec le Parlement, Marc Fesneau. Au fond, est-ce que c'est gênant ? C'est bien leur droit. Mais il faut l'assumer. Et c'est notre droit de répondre. Ils font leur boulot, mais nous, on fait le nôtre. La démocratie, c'est aussi simple que cela », conclut-il.

Observant cet échange de tirs nourris et renvoyant tout ce petit monde dos à dos, un conseiller ministériel soupire : « C'est désolant. » Le même ne se montre guère optimiste : « Il y a vraiment eu une dérive au début, un sentiment d'hubris. Puis, il y a eu une prise de conscience trop tardive. Et maintenant, on va se traîner ce truc-là jusqu'au bout. »

“ C'EST NOTRE DROIT DE RÉPONDRE. ILS FONT LEUR BOULOT, MAIS NOUS, ON FAIT LE NÔTRE. LA DÉMOCRATIE, C'EST AUSSI SIMPLE QUE CELA. ”

MARC FESNEAU, MINISTRE EN CHARGE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT



Paris, hier. Edouard Philippe a improvisé une allocution dans la matinée, écrite en moins de trois minutes, juste avant de prendre la parole



« Des griefs très minces contre Kohler, Strzoda et Lavergne »

Que pensez-vous des déclarations du Premier ministre qui estime que le Sénat fait de la politique ?

HERVÉ MARSEILLE. La commission d'enquête a fait son travail. C'est tout à l'honneur du Sénat qui a affirmé ainsi sa place de contre-pouvoir au sein des institutions. Le président et les rapporteurs se sont livrés à une bonne analyse et ont rendu un bon rapport. En revanche, je peux comprendre que le Premier ministre ne soit pas satisfait à l'idée que des suites judiciaires puissent en découler. **C'est-à-dire ?**

Le rapport se conclut par des propositions destinées à améliorer le fonctionnement de la sécurité du chef de l'Etat. A l'exécutif d'en disposer, de mettre en œuvre les mesures qui lui conviennent et de ne pas tenir compte des autres. Mais je ne suis pas d'accord avec la lettre adjointe au rapport et qui préconise des poursuites.

« CETTE LETTRE PARLE D'OMISSIONS, MAIS PAS DE FAUX TÉMOIGNAGES »

Qu'est-ce que vous critiquez précisément ?

Cette lettre adressée au président du Sénat, Gérard Larcher, lui demande de réunir le bureau du Sénat afin qu'il saisisse le parquet et que celui-ci puisse, le cas échéant, engager des poursuites. Je suis d'accord avec cela concernant Alexandre Benalla et Vincent Crase, puisqu'il existe assez de données concourant à des soupçons de faux témoignages. C'est suffisamment grave pour que des poursuites puissent

éventuellement avoir lieu. En revanche, je ne suis pas d'accord avec le président de la commission quant à d'éventuelles poursuites contre les trois plus hauts collaborateurs du président de la République.

Pour quelles raisons ?

Cette lettre, je le souligne, bien que cosignée par les deux rapporteurs Jean-Pierre Sueur (PS) et Muriel Jourda (LR), relève de la seule prérogative de Philippe Bas, le président (LR) de la commission d'enquête. Or, ce qui est demandé au procureur, au cas où il serait saisi, c'est de procéder à des investigations sur les déclarations d'Alexis Kohler, secrétaire général de l'Elysée, de Patrick Strzoda, directeur de cabinet de l'Elysée, et du général Lavergne, chef du groupe de sécurité de la présidence de la République. Cette lettre parle d'omissions

et de contradictions mais jamais de faux témoignages. Ce sont des griefs très minces qui ne sont pas de nature à mettre en cause ces serviteurs de l'Etat.

Etes-vous nombreux à exprimer de telles critiques ?

A entendre beaucoup de mes collègues, je ne suis pas le seul à penser cela.

Selon vous, ce sont des raisons politiques qui motiveraient le président de la commission d'enquête ?

Mes critiques, j'insiste, ne portent que sur la faiblesse des fondements tendant à poursuivre ces trois personnalités. Il est de la prérogative du président de la commission d'enquête de saisir le président Larcher. Il appartient aux membres du bureau, dont cinq font partie de mon groupe, mais aussi à chaque sénateur de pouvoir s'exprimer librement.

PROPOS RECUEILLIS PAR JANNICK ALIMI



MAXPPP/IP3/PRESS/VINCENT ISORE

Hervé Marseille,

SÉNATEUR
DES HAUTS-DE-SEINE,
PRÉSIDENT DU GROUPE
UNION CENTRISTE
DU SÉNAT.